

Programme d'assurance récolte

Projet pilote dans le secteur des serres

Janvier 2022

En collaboration avec Les Producteurs en serre du Québec (PSQ), La Financière agricole du Québec (FADQ) travaille au développement d'une protection d'assurance récolte pour les cultures en serre afin de protéger vos récoltes contre les risques associés aux conditions climatiques et aux phénomènes naturels incontrôlables.

Pour une protection qui répondra aux spécificités des cultures en serre

En janvier 2022, la FADQ contactera des entreprises pour participer à un projet pilote ayant pour objectif de s'assurer que la protection en développement soit adaptée et qu'elle réponde aux besoins des serriculteurs. Ce projet permettra de :

- documenter les pratiques culturales et les risques climatiques qui y sont associés;
- valider les paramètres d'assurance de la nouvelle protection;
- valider et bonifier la méthodologie d'évaluation des dommages.

Centres de services associés au projet pilote

Quatre centres de services sont impliqués dans le projet, soit L'Assomption, Saint-Hyacinthe, Lévis et Alma. Pour chacun de ces centres de services, des entreprises seront sollicitées par l'un de nos conseillers en assurances.

Votre participation est importante

Dès la semaine du 17 janvier, vous pourriez recevoir un appel pour vous inviter à participer au projet pilote.

En donnant accès à vos serres, vous partagerez les réalités de votre production et cela permettra de documenter les dommages qui pourraient survenir ou que vous avez subis dans le passé.

Afin d'avoir un meilleur portrait du déroulement d'une production, le conseiller de la FADQ communiquera de façon régulière avec vous.

Participez à ce projet aux bénéfices de tous les serriculteurs du Québec!

1 800 749-3646 | www.fadq.qc.ca

